

## MODALITES OPERATION MICHELIN OFFRE DE REMBOURSEMENT

**Michelin vous rembourse jusqu'à 30€ !**

**Du 01 avril au 31 mai 2019**

1. La Manufacture Française des Pneumatiques Michelin, au capital de 504 000 004 euros, dont le siège social est situé Place des Carmes Déchaux, 63 040 Clermont Ferrand, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Clermont Ferrand sous le numéro 855 200 507, organise une opération intitulée : «ENJOY YOUR RIDE» (ci-après dénommée « l'Opération ») du 01 avril au 31 mai 2019 inclus consistant en une offre de remboursement sous forme de virement bancaire dont les conditions et modalités sont indiquées ci-après : 10€ pour l'achat d'un pneu, 30€ remboursés pour l'achat simultané (même jour, même enseigne, même facture, même nom) d'un train de 2 pneus MICHELIN (= 1 avant + 1 arrière) d'un même gamme parmi celles citées ci-dessous, chez un revendeur en France Métropolitaine & Corse.

2. Offre réservée aux particuliers (ci-après dénommés « les Participants ») et limitée à une participation par personne (même nom, prénom, adresse) et/ou une participation par IBAN/BIC. L'Offre est non cumulable avec toute autre opération en cours portant sur les mêmes produits.

3. Pour bénéficier de l'offre Michelin et obtenir votre remboursement :

- A. **ACHETEZ entre le 1 avril 2019 et le 31 mai 2019** un ou deux pneus MICHELIN parmi les gammes suivantes : MICHELIN Road 5, MICHELIN Road 5 Trail, MICHELIN Power RS/RS+, MICHELIN Power 3, MICHELIN Pilot Road 4, MICHELIN Pilot Road 4 GT, MICHELIN Pilot Road 4 Trail et MICHELIN Anakee Adventure et demandez impérativement une facture nominative.
- B. **Avant le 30 juin 2019**, connectez-vous au site <https://offrepromo.michelin.fr>
- C. Renseignez le code 190103 puis cliquez sur « Participer »
- D. Remplissez le formulaire de participation en indiquant notamment un email valide de contact
- E. Scannez ou photographiez et mettez en ligne votre preuve d'achat de pneumatiques. L'achat doit avoir été effectué entre le 1er avril et le 31 mai 2019. Votre facture acquittée, doit être nominative, entière et porteuse, du nombre de pneus achetés, de leur dimension et de la date d'achat sous peine de nullité. **Un simple ticket de caisse ne permet pas de participer à l'offre.**
- F. **TELECHARGEZ** votre facture d'achat et renseignez vos informations bancaires (IBAN et BIC) directement sur le site.
- G. Vérifiez vos coordonnées et vos justificatifs puis validez votre participation ; votre inscription sera alors directement prise en compte et vous recevrez un email de confirmation. Pensez à conserver cet email.

4. **Le remboursement s'effectuera par virement bancaire sous 5 à 6 semaines à compter de l'inscription conforme et complète sur la plateforme.**

5. Toute demande incomplète, illisible, frauduleuse, hors délai, ou portant sur des références non comprises dans l'offre sera considérée comme nulle.

6. Toute inscription devra être effectuée exclusivement via le site <https://offrepromo.michelin.fr> avant le 30 juin 2019, et tout envoi de votre facture acquittée via les services postaux ne pourra être pris en compte.

7. Pour connaître les modalités de l'offre, contactez-nous au 0 970 808 855 du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et 14h à 17h ou via notre formulaire de contact sur <https://offrepromo.michelin.fr>

8. La Direction commerciale de la Manufacture Française des Pneumatiques Michelin (MFPM), en tant que responsable de traitement, met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité l'organisation et la gestion d'une opération promotionnelle. Les données traitées dans l'intérêt légitime de Michelin sont indispensables à ce traitement et sont utilisées par les services concernés de Michelin et le cas échéant de ses sous-traitants. Les données ne sont pas transférées hors UE et sont conservées pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'animation promotionnelle ou tant que vous n'avez pas retiré votre consentement. Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et ses éventuelles mises à jour ainsi qu'avec les textes adoptés au sein de l'Union européenne, vous bénéficiez, d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification, d'un droit à la portabilité, à la limitation du traitement et d'opposition, ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de ses données après votre mort. La Direction commerciale de la MFPM, Service Marketing, Rue Cugnot, ZI du Brézet, 63000 Clermont-Ferrand, ou [contact@2r.michelin.eu](mailto:contact@2r.michelin.eu), sont vos interlocuteurs pour toute demande d'exercice de vos droits sur le traitement. Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL dont les coordonnées figurent à l'adresse internet <https://www.cnil.fr>.

Il est précisé que la collecte des données personnelles des Participants est nécessaire au bon déroulement de l'Opération. Par conséquent, les Participants qui exerceront leur droit de suppression des données les concernant avant la fin de l'opération seront réputés renoncer à leur participation dans la mesure où leur annulation sera rendu impossible.

Les informations collectées dans le cadre de la participation à cette Opération sont destinées exclusivement à la Manufacture Française des Pneumatiques Michelin ainsi qu'aux prestataires agissant pour son compte.

9. Michelin ne saurait encourir aucune responsabilité si, en cas de survenance d'événements indépendants de sa volonté l'Opération ne pouvait se dérouler convenablement du fait d'un virus, d'un bug informatique, de perturbation du réseau, de l'intervention d'un tiers non autorisé, d'une fraude, de problèmes techniques et/ou postaux, elle était amenée à annuler l'Opération, à l'écourter, la proroger, la reporter ou en modifier les conditions (liste non exhaustive). De même, Michelin décline toute responsabilité en cas d'incident technique empêchant la connexion d'un Participant à la plateforme visée à l'article 3 ci-dessus ou entraînant la perte, le retard, l'envoi vers une mauvaise adresse ou un enregistrement incomplet des données dans le formulaire de participation du Participant concerné.

Michelin ne peut être tenu pour responsable de toute information incorrecte, fautive et/ou répréhensible émise, soit par un ou plusieurs Participant(s), soit par tout équipement ou programme utilisé dans le cadre de l'Opération.

10. La participation à l'Opération implique l'acceptation pure et simple par les Participants, sans restriction ni réserve, des présentes modalités. Toutes les difficultés d'interprétation ou d'application des présentes modalités seront tranchées par Michelin qui se réserve la possibilité d'exclure les participants ayant commis des fraudes avérées. Les réclamations concernant l'opération envoyées après le 01/09/2019 ne seront plus traitées.